

Le Directeur Général

Monsieur Jacques FROSSARD
Directeur régional
SNCF réseau
Les Docks – Atrium 10.4
BP 85404
13567 MARSEILLE cedex 02

16-12-437

Marseille, le 21 décembre 2016

Objet : LN PCA - avis tracés priorité 1

Monsieur le Directeur Régional,

En préambule, je tenais à réaffirmer notre soutien au projet Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur. Ce projet est porteur d'une ambition majeure pour l'activité économique de nos territoires. Son aboutissement sera une des réponses aux problématiques de déplacement qui nuisent à la compétitivité des entreprises et à l'attractivité de notre région. L'approche globale du tracé, avec la constitution d'un système ferroviaire, doit permettre d'aboutir à une offre efficace et renforcée. Il vise à faciliter les déplacements à l'intérieur de la région en offrant une alternative à la route. Nous sommes convaincus que cet investissement permettra, la connexion des réseaux ferroviaires régionaux et européens, ainsi que la réalisation de l'arc méditerranéen.

Par ailleurs, nous avons pu constater l'intérêt et la mobilisation des acteurs politiques, économiques et des associations d'usagers et défenseurs de l'environnement pour ce projet. Le processus de concertation a permis de prendre en considération les attentes du territoire. Depuis le débat public de 2005, les constats justifiant l'intérêt du projet ne font que se renforcer et nous nous en félicitons. Aussi, nous espérons que ce projet basculera très prochainement dans un agenda de réalisation porté par l'Etat.

Ainsi, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Provence Alpes Côte d'Azur soutient les démarches et propositions engagées sur les éléments de la priorité 1, par les CCI Territoriales Nice Côte d'Azur, Marseille Provence, Var. Dans ce cadre, je vous prie de trouver en annexe, une synthèse des avis portés par ces chambres territoriales.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Régional, mes cordiales salutations.



Xavier BELLEVILLE

**LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR
Avis tracés priorité 1**

Synthèse des contributions des CCI territoriales

Décembre 2016

CCI Nice Cote d'Azur

- Enjeu LN PCA : faire du réseau ferroviaire la colonne vertébrale de tout le système transport azuréen avec 10ter/h, 2 nouvelles gares et un maillage optimisé
- Opportunité d'engager des études complémentaires sur une gare à Cannes, sans retarder le projet et remettre en cause la desserte de Sophia
- Rôle majeur du pôle multimodal Nice aéroport
- Une nouvelle gare pour desservir le pôle de Sophia-Antipolis sur le site le moins impactant du Fugueiret

Le tronçon de la Priorité 2 La Siagne-le Muy soit réalisé dans la foulée de la Priorité 1 pour bénéficier d'un réel effet

CCI Marseille Provence

- Permettre la création d'un véritable « RER métropolitain » performant et fiable, à la hauteur des enjeux de la métropole :
 - Une nouvelle gare souterraine à Marseille St Charles aujourd'hui saturée (point d'entrée du réseau métropolitain)
 - 2 fois plus de TER, pour également soulager le trafic routier
- Décloisonner le marché de l'emploi :
 - Des déplacements quotidiens facilités entre zones d'emploi et d'habitat
 - De nouvelles liaisons Aubagne-Vitrolles

Demande à la SNCF de s'accorder dès 2017 sur un agenda soutenu et qualifié pour affiner les tracés et évaluer les impacts potentiels du projet sur les activités économiques

CCI Var

- Secteur Priorité 1 de La Pauline, commune de La Crau, les 2 variantes de tracés proposées aboutissent globalement aux mêmes gains. La variante 1 semble moins couteuse et moins consommatrice d'espaces à enjeux.
- Enjeu de la LN PCA dans Var : proposition de création d'une halte ferroviaire sur le plateau de Signes permettant de desservir directement les grands équipements circuit Paul Ricard, aéroport du Castellet et parc d'activités.
- Passage de certains aménagements Priorité 2 en Priorité 1 pour un rééquilibrage du projet à l'échelle régionale : nœud toulonnais entre La Pauline et la Seyne/Mer et le tronçon Le Muy -Cannes